

Dijon, le 31 janvier 2017



LE DEPARTEMENT DE MUSIQUE VOCALE

DE L'ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

- POUR LES CHANTEURS ET LES CHEFS D'ENSEMBLES VOCAUX -



© Vincent ARBELET / ESM Bourgogne

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA MUSIQUE – LE DEPARTEMENT DE MUSIQUE VOCALE DE L'ESM BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	PAGE 5
LES ETUDES A L'ESM BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	PAGE 6
LE DEPARTEMENT DE MUSIQUE VOCALE DE L'ESM BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	PAGE 7
LES ENSEIGNANTS REGULIERS DE LA SPECIALITE POUR LES CHEFS DE CHŒUR	PAGE 8
LES ENSEIGNANTS REGULIERS DE LA SPECIALITE POUR LES CHANTEURS	PAGE 9
INSCRIPTION ET ADMISSION : MARCHE A SUIVRE	PAGE 11
COORDONNEES ET CONTACT PRESSE	PAGE 12

FORMATION DE CHANTEUR

AGNÈS MELLON
VALÉRIE PHILIPPIN
ARIANE SAGUET

- DIPLOME NATIONAL SUPERIEUR
PROFESSIONNEL DE MUSICIEN
(DNSPM)
- DIPLOME D'ETAT
DE PROFESSEUR DE MUSIQUE
(DE)
- LICENCE DE MUSIQUE

FORMATION DE CHEF DE CHŒUR

PIERRE-LINE MAIRE
MATHIEU ROMANO



Inscriptions
Jusqu'au 25 mars 2017
Concours d'entrée
entre le 14 avril
et le 8 mai 2017

www.esmbourgognefranche-comte.fr
03 80 58 98 90
contact@esmbourgognefranche-comte.fr

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA MUSIQUE
LE DEPARTEMENT DE MUSIQUE VOCALE DE L'ESM BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Depuis la réforme de l'enseignement supérieur de la musique en France en 2008, les musiciens qui souhaitent s'engager dans des études supérieures bénéficient de possibilités considérablement élargies. Ainsi les établissements d'enseignement supérieur de la musique proposent une formation au diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM, bac + 3), préparé conjointement à une Licence de musique et musicologie, et qui peut donner lieu à des parcours de formation préparant également au diplôme d'Etat de professeur de musique. Ces parcours reconnus à l'échelle nationale et européenne multiplient les débouchés, en termes de poursuite d'étude (en France et à l'étranger) comme d'insertion professionnelle (dans les domaines de l'enseignement et de la pratique artistique notamment).

L'École supérieure de musique Bourgogne-Franche-Comté (ESM Bourgogne-Franche-Comté) propose une formation à ces trois diplômes (DNSPM, DE, Licence), en convention avec l'université de Bourgogne et en partenariat avec les conservatoires à rayonnement régional de Dijon et du Grand Chalon.

Pour le DNSPM, à côté des spécialités "instrumentiste" dans les répertoires classiques à contemporains et "instrumentiste et chanteur" dans le champ des musiques actuelles, l'ESM Bourgogne-Franche-Comté propose les spécialités "chanteur" dans les répertoires classiques à contemporains et "chef d'ensembles vocaux".

Ce département de musique vocale fait appel à des formateurs hautement qualifiés. Dans la spécialité "chanteur", il s'agit notamment de **Agnès MELLON, Valérie PHILIPPIN, Ariane SAGUET** (professeures permanentes) **Yves COUDRAY** (formateur invité). Dans la spécialité "chef d'ensembles vocaux", il s'agit notamment de **Pierre-Line MAIRE et Mathieu ROMANO**.

Le cursus est accessible aux musiciens titulaires du baccalauréat (ou équivalent). Il faut également être titulaire d'un diplôme d'études musicales d'un conservatoire (DEM ou équivalent) dans la discipline présentée. En l'absence du diplôme musical requis, le candidat peut présenter un dossier comprenant parcours de formation, diplômes obtenus et activités musicales.

Pour l'année scolaire 2017/2018, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 mars 2017.

Le concours d'admission est organisé le 14 avril (épreuves écrites) puis sur la semaine du 24 avril 2017 pour les chanteurs, et début mai 2017 pour les chefs d'ensembles vocaux (épreuves pratiques).

Informations : 03 80 58 98 90

contact@esmbourgognefranchecomte.fr – www.esmbourgognefranchecomte.fr

LES ETUDES A L'ESM BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Un cursus pour trois diplômes

L'ESM Bourgogne-Franche-Comté est un établissement supérieur d'enseignement musical dont les formations sont assurées en partenariat avec l'université de Bourgogne et les conservatoires à rayonnement régional de Dijon et du Grand Chalon.

S'échelonnant sur trois ans, le cursus mène, selon les choix des étudiants, à trois diplômes articulés entre eux :

- le diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), qui valide les qualités artistiques du musicien
- le diplôme d'Etat de professeur de musique, qui est un diplôme d'enseignement
- la licence de musique, parcours "pratique musicale spécialisée", diplôme universitaire

Un passeport pour l'Europe

Ces parcours de formation s'inscrivent dans le cadre du système européen LMD (licence master doctorat), au niveau Licence. Les étudiants qui le souhaitent peuvent ainsi effectuer une partie de leur cursus à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus*, ou poursuivre leurs études dans un autre pays européen en accédant directement au niveau Master.

Les débouchés

A l'issue de cette formation complète et cohérente, les étudiants bénéficient d'une employabilité renforcée. Ils peuvent s'orienter vers le deuxième cycle de l'enseignement supérieur ou vers les métiers de musicien professionnel (orchestres, chœurs, métiers de la scène), d'enseignant en école de musique et conservatoire, de la recherche en musicologie, voire de la médiation culturelle.

Trois spécialités du DNSPM

Parallèlement aux spécialités "chanteurs" ou "chefs d'ensembles vocaux" dans le domaine des musiques classiques à contemporaines, d'autres spécialités de diplôme sont proposées au sein de l'ESM Bourgogne-Franche-Comté :

- instrumentiste dans le domaine des musiques classiques à contemporaines
- chanteur et instrumentiste dans le champ des musiques actuelles

L'ESM accueille un effectif total de 120 étudiants, soit environ 40 étudiants diplômés dans les différentes spécialités chaque année en moyenne. Le département de musique vocale comprend une quinzaine de chanteurs et 4 à 6 chefs d'ensembles vocaux.

Ce nombre limité d'étudiants permet un suivi personnalisé et crée une atmosphère de travail conviviale et propice au développement de chacun.

Partenariat et ancrage régional

L'ESM, soutenue par l'Etat/ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Bourgogne-Franche-Comté), le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, la Ville de Dijon et les Communautés d'agglomération du Grand Chalon et du Grand Dijon, s'est montée à travers une collaboration étroite avec l'université de Bourgogne et les conservatoires à rayonnement régional de Dijon et du Grand Chalon.

En termes de partenariat avec les structures de création et de diffusion, il bénéficie d'un contexte régional particulièrement favorable (Cité de la Voix et ensemble vocal Arsys Bourgogne, Opéra de Dijon, nombreux chœurs amateurs), pour des stages d'immersion professionnelle et des productions tout au long de l'avancée des étudiants dans le cursus des études.

C'est pourquoi la démarche de formation mise en œuvre dans le cursus associe pédagogie et production de concerts à l'occasion de manifestations publiques, dans des cadres variés.

Le contenu des études

Pour toutes les spécialités de diplôme, le cursus des études réunit étroitement pratique musicale intensive, théorie, formation à la pédagogie, et productions en concert à l'occasion de manifestations publiques dans des cadres diversifiés. Au cours de leur parcours de formation, les étudiants suivent des stages d'immersion professionnelle, en liaison notamment avec le Chœur Arslys Bourgogne (direction : Mihaly ZEKE). Ils sont également amenés à s'investir dans des projets « carte blanche » où les étudiants conçoivent eux-mêmes un projet artistique.

Le département de Musique vocale de l'ESM Bourgogne-Franche-Comté comporte deux volets (comprenant des cours en tronc commun) : une formation à destination des chanteurs, l'autre à destination des chefs d'ensembles vocaux.

Les formations du département de Musique vocale (DNSPM chanteur et DNSPM chef de chœur dans les répertoires des musiques classiques à contemporaines) abordent plus particulièrement :

- **pour les chanteurs** : cours d'interprétation et de technique vocale, ensemble vocal, musique de chambre, réalisation de productions thématiques (musique ancienne, vocalité contemporaine, atelier lyrique, ...), environnement professionnel, stages en milieu professionnel (collaborations avec la Cité de la Voix, le chœur Arslys Bourgogne, l'Opéra de Dijon, ...)

L'équipe pédagogique est constituée autour d'Agnès Mellon (chant), Valérie Philippin (vocalité contemporaine), Ariane Saguet (coaching vocal), avec Vincent Carinola (électroacoustique et informatique musicale), Pascal Robault (musique de chambre), Bernard Roubeau (santé et geste vocal), ...

- **pour les chefs de chœur** :

a/ Cours de direction adaptés aux différentes typologies d'ensembles (professionnels, amateurs, chœurs d'enfants), de répertoire et de styles. Ces cours comprennent travail à la table, travail du geste et de la répétition, des mises en situation avec différents ensembles vocaux.

b/ Cours de chant, master class, environnement professionnel, stages en milieu professionnel (collaborations avec le chœur Arslys Bourgogne, la Cité de la Voix,...) L'équipe pédagogique comprend notamment : Pierre-Line Maire pour la direction, Mathieu Romano (sessions de direction), Roselyne Allouche (chant), Patrice Bréfort (écriture, harmonisation), Vincent Carinola (électroacoustique et informatique musicale), Bernard Roubeau (santé et geste vocal), ...

Le partenariat avec la Cité de la Voix et le chœur Arslys Bourgogne

Pour réaliser cette formation dans les meilleures conditions, l'ESM Bourgogne-Franche-Comté a engagé une collaboration avec la Cité de la Voix et le chœur Arslys Bourgogne.

Ainsi, différentes productions de la Cité de la Voix accueillent des étudiants chanteurs et chefs de chœur pour des stages d'immersion professionnelle, des mises en situation professionnelle, une académie d'été ou des sessions de travail approfondies sur des répertoires.

LES ENSEIGNANTS REGULIERS DE LA SPECIALITE POUR LES CHEFS DE CHŒUR

Pierre-Line MAIRE, professeur de direction d'ensembles vocaux

Chef de chœur diplômée du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon et titulaire du



Diplôme d'état de direction d'ensembles vocaux, flutiste titulaire de plusieurs prix des Conservatoires de Besançon et de la Ville de Paris, ainsi que du diplôme d'état, Pierre-Line Maire enseigne le chant-choral et la direction de Chœur depuis seize ans au sein du CRR de Chambéry-Pays de Savoie en tant que professeur titulaire (PEA).

Elle a reçu, notamment, les enseignements de Bernard TETU, Michel TRANCHANT, Antoine FINCK, Valérie FAYET, Gilbert AMY, Uwe GRONOSTAY et Rolf REUTER (Berlin), Pierre

CAO, Brigitte ROSE, Claude LEFEBVRE.

Chef invitée lors de festivals et sessions de chant-choral (Les Estivales de Brou, Maitrise de la Cathédrale de Metz, Les Voix du Prieuré, Valloire Baroque, Les Musicales du Puy-en-Velay, les Nuits d'Été), et dans de nombreux stages en France et à l'étranger, elle est régulièrement sollicitée pour la formation de chefs de chœur (CEFEDM, INECC Lorraine, Spirito, Maison du chant-choral de Namur, A Coeur Joie France et Belgique) et lors de jurys (CNSM, Pôles supérieurs, CRR et validations d'acquis d'expérience). Elle a été ponctuellement l'assistante de Bernard Têtu auprès des Solistes de Lyon et d'Alan Woodbridge auprès du Chœur de l'Opéra National de Lyon.

Elle a fondé en 2005 la Compagnie professionnelle Opus à Voix, avec laquelle elle conçoit en équipe des concerts à thèmes et des spectacles allant de 4 à 650 chanteurs, encourageant la création d'œuvres musicales nouvelles (Spectacle "Passages", commande de la Ville de Chambéry en 2010 pour le 150ème anniversaire du rattachement de la Savoie à la France). L'ensemble a notamment donné la Passion selon Saint Matthieu de J.S. Bach à la Cathédrale de Genève, aux côtés de l'Ensemble Le Labyrinthe (direction Jean-Christophe Aubert), et participé, à Berlin, au festival CHORINT aux côtés du RIAS-Kammerchor.

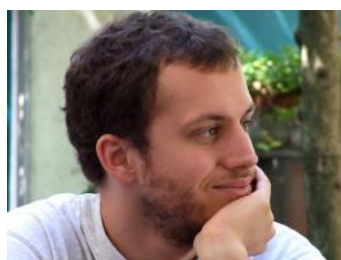
De 2002 à 2015, elle a conduit l'Ensemble Vocal Canzone à Chambéry à travers les grandes pages du répertoire a capella et avec orchestre (Mozart, Haendel, Duruflé, Allegri...), avec, notamment, l'interprétation de la Passion selon Saint Jean de J.S. Bach, tout en veillant à mettre en lumière quelques œuvres du passé, moins médiatisées.

Pierre-Line Maire affectionne particulièrement de cheminer aux côtés de compositeurs de notre temps, et a conduit de nombreuses créations, parmi lesquelles *Cantico*, de José Evangelista, *la Leçon de Musique* d'Alexandros Markéas, *Nour*, de Fabrice Lelong, *Passages*, de Laurent Kraif.

En parallèle, elle poursuit une activité de mezzo-soprano soliste, principalement dans le domaine de l'oratorio et de la musique de chambre vocale.

Mathieu ROMANO, professeur de direction d'ensembles vocaux

Né en 1984, Mathieu Romano mène une double carrière de chef d'orchestre et de chef de chœur.



Après des études musicales de flûte traversière, de piano et de direction de chœur en Bourgogne, il est admis au CNSMD de Paris en 2005. Il y obtient les prix de flûte traversière et de musique de chambre à l'unanimité en 2009. Il y intègre la même année la classe supérieure de direction d'orchestre et reçoit en 2011 le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) en direction d'orchestre.

Désireux de défendre à la fois l'art vocal et la musique orchestrale, il se perfectionne lors de master classes auprès de Pierre Boulez, Susanna Mälkki, Zolt Nagy, François-Xavier Roth, Stephen Cleobury, Hans-Christoph Rademann, Catherine Simonpietri ou encore Didier Louis.

En tant que chef d'orchestre, il est sélectionné en phase finale du 52^e Concours international de jeunes chefs d'orchestre de Besançon. En 2011 il est invité par Arie van Beek à diriger l'Orchestre d'Auvergne. En 2012, dans le cadre de la saison musicale de l'Atelier Lyrique de l'Opéra national de Paris, il est chef assistant de Paul Agnew dans une production mise en scène de «La Resurrezione» de G.F. Haendel. Il est par ailleurs chef assistant de l'Orchestre Français des Jeunes durant l'été 2013.

Mathieu fonde et dirige l'ensemble vocal Aedes, ensemble professionnel se produisant régulièrement dans les saisons musicales des prestigieux théâtres et festivals français (Théâtre des Champs-Élysées, Salle Pleyel, Auditorium de Dijon, Théâtre de l'Athénée, Festival de la Chaise-Dieu) et dont le premier disque (Ludus verbalis) a été récompensé d'un Diapason découverte en septembre 2011.

LES ENSEIGNANTS REGULIERS DE LA SPECIALITE POUR LES CHANTEURS

Agnès MELLON, professeur de chant

En 1981, Agnès Mellon entre successivement à la Chapelle Royale de P. Herreweghe et aux Arts Florissants de W. Christie. Elle chante sous la direction de nombreux chefs : Gardiner, Malgoire, Koopman, Leonhardt, Kuijken, Jacobs, à l'Opéra de Paris, au Théâtre des Champs Élysées, salle Pleyel, Carnegie Hall, au Concertgebouw et à l'Opéra d'Amsterdam, ainsi que dans plusieurs salles de Tokyo.



En 1997 elle fonde son propre ensemble pour défendre le répertoire de musique de chambre de l'époque baroque. Elle enregistre avec l'ensemble Barcarole *Les déesses outragées* (ALPHA) et *Parole e querele d'amore* (Zig Zag Territoires).

Parallèlement au répertoire baroque, Agnès Mellon donne de nombreux récitals avec Christian Ivaldi. Elle crée aussi des récitals-spectacles (mis en scène par Mireille Larroche) avec le pianiste François Kerdoncuff : *Esquisses de la vie d'une femme*, et pour un public familial, *Chante-moi une histoire*.

En 2005, elle fonde l'association Accanto (qui signifie « chanter auprès de ») qui rassemble l'ensemble de ses projets artistiques et pédagogiques.

Sa discographie – plus d'une soixantaine de disques – couvre un large répertoire, des grandes tragédies lyriques de l'époque baroque à la mélodie française.

Titulaire d'un CA, Agnès Mellon consacre beaucoup de temps à l'une de ses passions, l'enseignement. Elle crée en 2008 un pôle de formation professionnelle pour les jeunes chanteurs voulant se perfectionner au style baroque, *La pépinière des voix* (Cinq productions en 2011, en collaboration avec Les Folies Françaises). Elle enseigne actuellement au CRC de Vincennes, au CRI des Deux Vallées (Milly-la-Forêt) et à l'ESM Bourgogne-Franche-Comté. Elle participe à de nombreuses Master Class (USA, Québec, Japon – Académie de musique française de Kyoto – et CNSMD de Paris).

Valérie PHILIPPIN, vocalité contemporaine

Après avoir pratiqué le théâtre et la danse, Valérie Philippin étudie le chant lyrique en France puis en Italie. Elle se forme au répertoire contemporain au Centre Acanthes et à la Fondation Royaumont, et au théâtre musical auprès de Georges Aperghis. C'est dans ces deux domaines qu'elle trouvera à développer ses talents éclectiques, sa voix aux multiples facettes et son goût pour le croisement des arts, entre concert et musique en scène, théâtre musical ou chorégraphique, création avec électronique, poésie sonore et improvisation.



Elle se produit avec les plus grands ensembles français et étrangers (Ensemble Intercontemporain à Paris, Athelas à Bergen, Bit20 à Oslo, Remix à Porto, Contrechamps à Genève), et a enregistré des œuvres d'Aperghis, Hervé, Mitterer, Kassap, Hodeir (Anna Livia Plurabelle,

avec l'ensemble Sillages.) Elle a reçu en 2011 le Grand Prix Musique Contemporaine de l'Académie Charles Cros pour son CD/DVD sur des œuvres avec voix de Georges Aperghis au label Ameson.

Parallèlement à sa carrière d'interprète, elle développe son propre univers de théâtre musical. En 1997 elle reçoit une médaille d'or de la Biennale d'Alexandrie (Egypte) pour la création d'une œuvre associant voix enregistrées et photographies, réalisée à partir de ses textes avec des étudiants des Beaux-Arts de Paris, Valence et Alexandrie. Elle reçoit en 2000 une bourse d'écriture de la Fondation Beaumarchais pour *Les affabruations machinelles du docteur Onns*, pièce de théâtre musical créée en 2004 avec les étudiants du CFMI d'Orsay. Pour sa dernière pièce de théâtre musical, *Terra Nostra*, commande de l'ensemble Sillages et créée au Quartz de Brest, elle a mis en scène trente enfants d'une classe de CE2 de l'école de Bohars. En 2013 elle est en résidence à la Cité de la Voix de Vézelay pour son prochain spectacle intitulé QEL ? avec l'ensemble Multilatérale.

Valérie enseigne le répertoire contemporain, le théâtre musical et l'improvisation. En 2013 et 2014 elle est à l'opéra d'Amsterdam et à Lod (Gand) en tant que responsable pédagogique de workshops pour chanteurs et compositeurs organisés par l'ENOA (Réseau Européen des Académies d'Opéra). Elle enseigne au CRR de Paris au sein du département Jeunes Chanteurs depuis 2007, à Sciences Po-Paris depuis 2011 et à l'ESM Bourgogne-Franche-Comté depuis 2013.

Ariane SAGUET, accompagnatrice et coach vocale

Après des études au Conservatoire National de Région de Grenoble auprès de Christian Bernard, Ariane SAGUET est admise à l'Ecole Normale de Musique de Paris et y obtient son Diplôme d'Exécution.



Ariane SAGUET intègre le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en 2004 dans la classe d'accompagnement vocal d'Anne Grappotte puis d'Anne le Bozec, ainsi que les classes d'écriture avec Jean-François Zygel. Elle obtient son prix d'accompagnement en juin 2007, son prix de contrepoint ainsi que son prix d'harmonie avec mention très bien à l'unanimité. Elle poursuit ses études au CNSMDP en classe de direction de chant dans la classe d'Erika Guiomar et y obtient son prix en 2010.

Ariane participe à diverses productions en tant que chef de chant : *Don Giovanni* et *Les noces de Figaro* de Mozart (CNSMDP/Cité de la musique), *La petite renarde rusée* de Janacek (opéra de Reims), *Carmen* de Bizet avec les Concerts de Poche, *L'enfant et les sortilèges* de Ravel dirigé par Cyril Diederich, *La fausse Magie* de Grétry avec les Paladins (dirigée par Jérôme Corréas) à Royaumont, Metz, Reims et Rennes, la *Messe en ut mineur* de Mozart au Théâtre des Champs Elysées, etc. Elle participe également à la création d'opéras contemporains.

Ses activités lui ont permis de rencontrer de grands maîtres comme Georges Prêtre, John Nelson ou Hartmut Höll. Elle s'est produite lors de nombreux concerts en France et à l'étranger (Corée, Pays-Bas, Allemagne, Liban, Portugal...), aussi bien en tant que soliste, en récital et avec orchestre, qu'en tant qu'accompagnatrice.

Ariane travaille régulièrement avec la maîtrise de Radio-France et participe à plusieurs reprises à des émissions sur France Musique. Depuis 2011, elle est enseignante permanente, chef de chant, à l'École supérieure de musique Bourgogne-Franche-Comté.

INSCRIPTION ET ADMISSION : MARCHE A SUIVRE

Les conditions d'accès

Pour accéder à la formation, les étudiants doivent être titulaires du baccalauréat (ou équivalent) et d'un Diplôme d'études musicales (DEM) ou d'un Diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP) obtenu dans un Conservatoire dans la discipline présentée (il est alternativement possible aux candidats possédant déjà une expérience professionnelle de présenter un dossier d'activités artistiques).

Le concours d'admission est constitué d'épreuves écrites et d'épreuves pratiques :

- épreuves écrites : le 14 avril 2017
- épreuves pratiques pour les chanteurs : sur la semaine du 24 avril 2017 (une demi-journée de présence est requise)
- épreuves pratiques pour les chefs de chœur : début mai 2017 (une à deux demi-journées de présence sont requises)

Les inscriptions

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site www.esmbourgognefranche.comte.fr ou envoyés par courrier ou courriel sur simple demande (téléphonique ou par courriel).

Les dossiers de candidature sont à déposer à l'ESM avant le 25 mars 2017.

Trois réunions d'information (non obligatoires) portant sur le déroulement des tests d'admission et le contenu des cursus d'étude sont organisées :

- lundi 6 mars de 18h à 20h au Conservatoire du Grand Besançon (1, passage des Arts à Besançon)
- mardi 14 mars de 10h à 12h au Conservatoire du Grand Chalon (1, rue Olivier Messiaen à Chalon)
- mardi 14 mars de 18h30 à 20h30 au Conservatoire de Dijon (24, bd Clémenceau à Dijon)

Informations complémentaires

03 80 58 98 90 - contact@esmbourgognefranche.comte.fr - www.esmbourgognefranche.comte.fr



© Vincent ARBELET / ESM Bourgogne-Franche-Comté

Contact presse : Alice CHAMPAGNAC, secrétaire générale

a.champagnac@esmbourgognefranchecomte.fr – 03 80 58 98 35

ESM Bourgogne-Franche-Comté

36-38 rue Chabot-Charny 21000 DIJON

03 80 58 98 90 – contact@esmbourgognefranchecomte.fr

www.esmbourgognefranchecomte.fr

